
RAPPORT FINANCIER

Comptes annuels arrêtés

Au 31.12.2022

Centre Social Sainte Elisabeth
6 Square HOPKINSON
13012 MARSEILLE

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe,
- Le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote,
- Les rapports du commissaire aux comptes.

I - INFORMATION GENERALE SUR L'ASSOCIATION

L'objet de l'association a pour but, dans le cadre défini par la CNAF, de mettre à la disposition de la population du quartier « *Blancarde* » et de ses environs, un ensemble de services, permettant d'améliorer les conditions de vie des habitants concernés. Elle apolitique et aconfessionnelle.

II - PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Pour situer l'activité de notre Association, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que :

Le résultat net comptable pour l'exercice 2022 se solde par un déficit d'un montant de **34 063 €**, contre un excédent de 27 151 Euros en 2021.

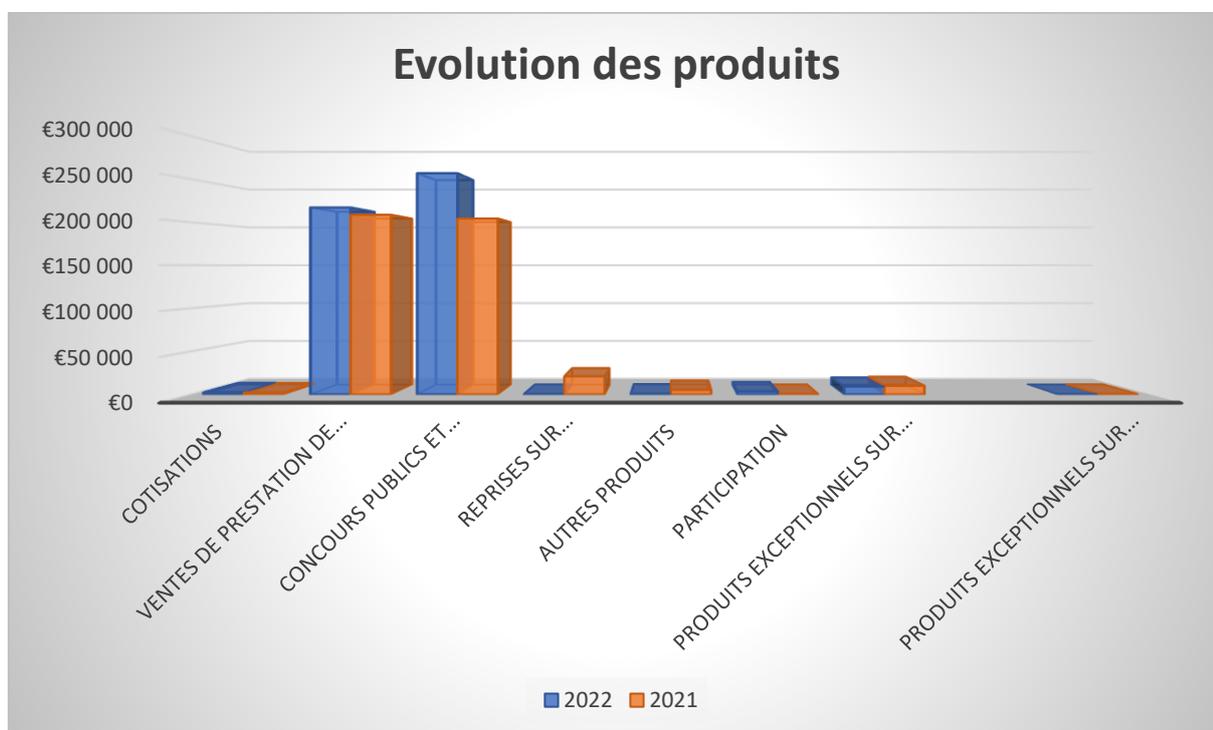
▪ 3.1 Les Produits :

Le total des produits de l'exercice s'est élevé à **490 957** Euros, contre **452 708** Euros pour l'exercice précédent soit une évolution de 8,45 %.

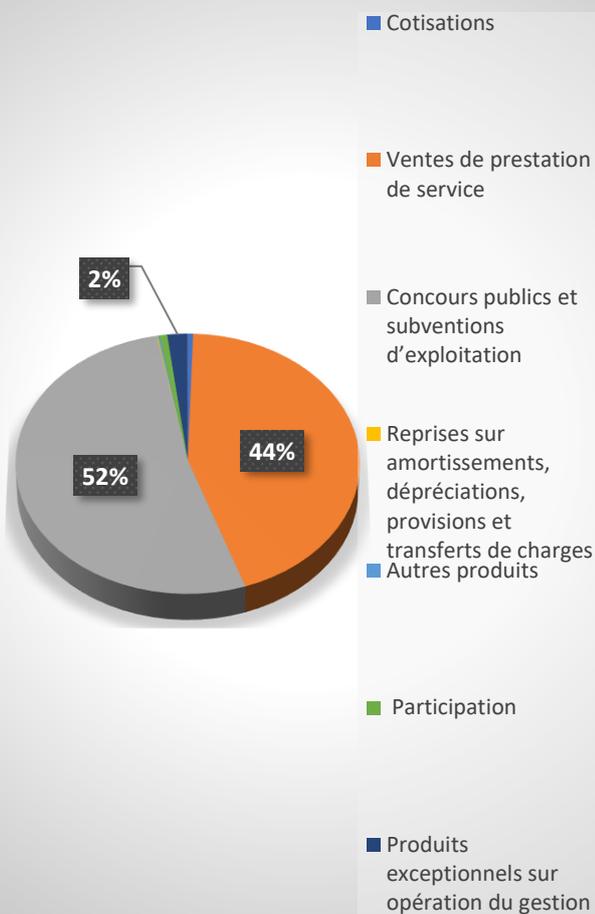
Les postes les plus significatifs sont les ventes de prestations de services et les concours publics et subventions d'exploitation.

Ils sont composés comme suit :

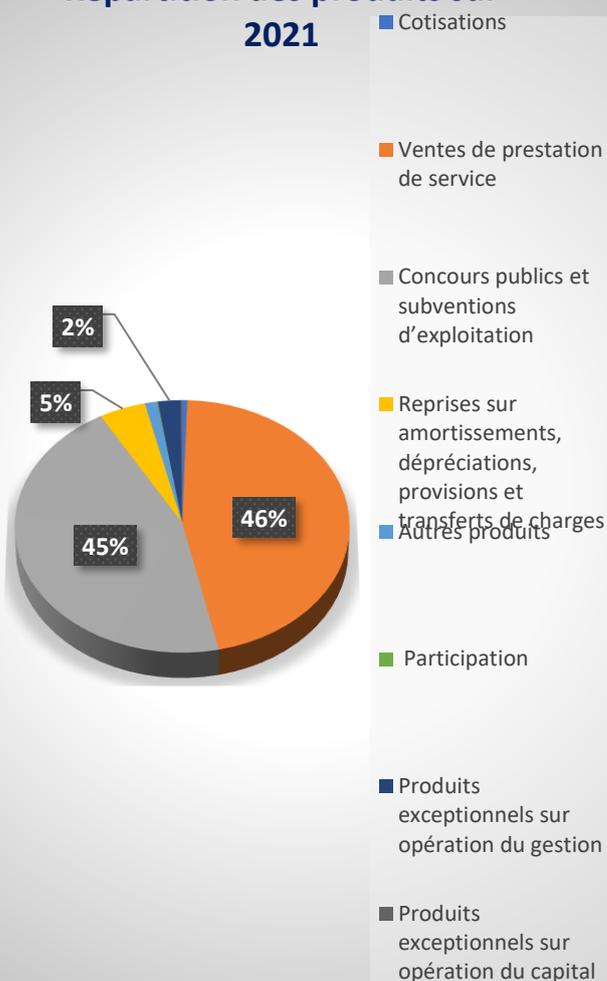
	LIBELLES	2022	2021	Ecart	En %
Produits d'exploitation	Cotisations	2 552 €	2 297 €	255 €	11.09 %
	Ventes de prestation de service	217 019 €	208 528 €	8 490 €	4.07 %
	subventions d'exploitation	256 787 €	204 152 €	52 634 €	25.78 %
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	443 €	21 026 €	-20 582 €	-97.89 %
	Autres produits	875 €	5 415 €	-4 540 €	-83.84 %
Produits financiers	Participation	3 641 €	451 €	3 190 €	706.87 %
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opération du gestion	9 333 €	10 162€	-829 €	-8.16 %
	Produits exceptionnels sur opération du capital	307 €	675 €	-369 €	-54.55 %
RESULTAT		490 957 €	452 708 €	38 249 €	8,45 %



Répartition des produits sur 2022



Répartition des produits sur 2021



3.1.1. Les produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation comportent essentiellement les concours publics et subventions d'exploitation, ainsi que les ventes de prestation de service. Nous constatons une augmentation de 36 257 € par rapport à l'exercice précédent, s'expliquant par :

- Les concours publics et subventions d'exploitation qui ont augmenté de 25,78 % passant de 204 152 € en N-1 à 256 787 € en N, dû essentiellement aux comptes :
 - ❖ 74450000 : COMMUNE FONCTIONNEMENT VAC : + 12 942 €. Il s'agit de subventions exceptionnelles accordées grâce au travail de mixité sociale, réalisé sur le centre aéré.
 - ❖ 74570000 : CAF 13 AUTRES SUBV : + 17 188 €. L'augmentation est liée aux actions familiales, entre autres choses : plus de dossiers ont été accordés et donc financés sur la réussite éducative en faveur des enfants du primaire.

- Les ventes de prestations de service ont augmenté de 8 490 € entre N et N-1. Cela provient notamment des comptes:

En 2021 le compte 7062340 PS CAF ASRE : enregistrait les différents bonus CTG et plan mercredis accordés par la CAF

En 2022 les comptes 706234,706235,706236 : regroupent les Prestations de Services Extrascolaire, Périscolaire et Ado, ainsi que les bonus territoire CTG (le bonus plan mercredi est enregistré dans le compte 706250) versés par la CAF et anciennement attribués par la mairie, pour un montant global de 52623.51€ en 2022 pour 50503.64€ en 2021 soit une augmentation de 2119.87€

A noter changement de compte en 2022 : la subvention ACEJ est comptabilisée en 745240 d'un montant de 9600 € alors qu'en 2021 elle figurait en prestations de service dans le compte 706233 pour le même montant

En parallèle, une baisse est constatée au niveau des reprises sur amortissements, dépréciations, provision.

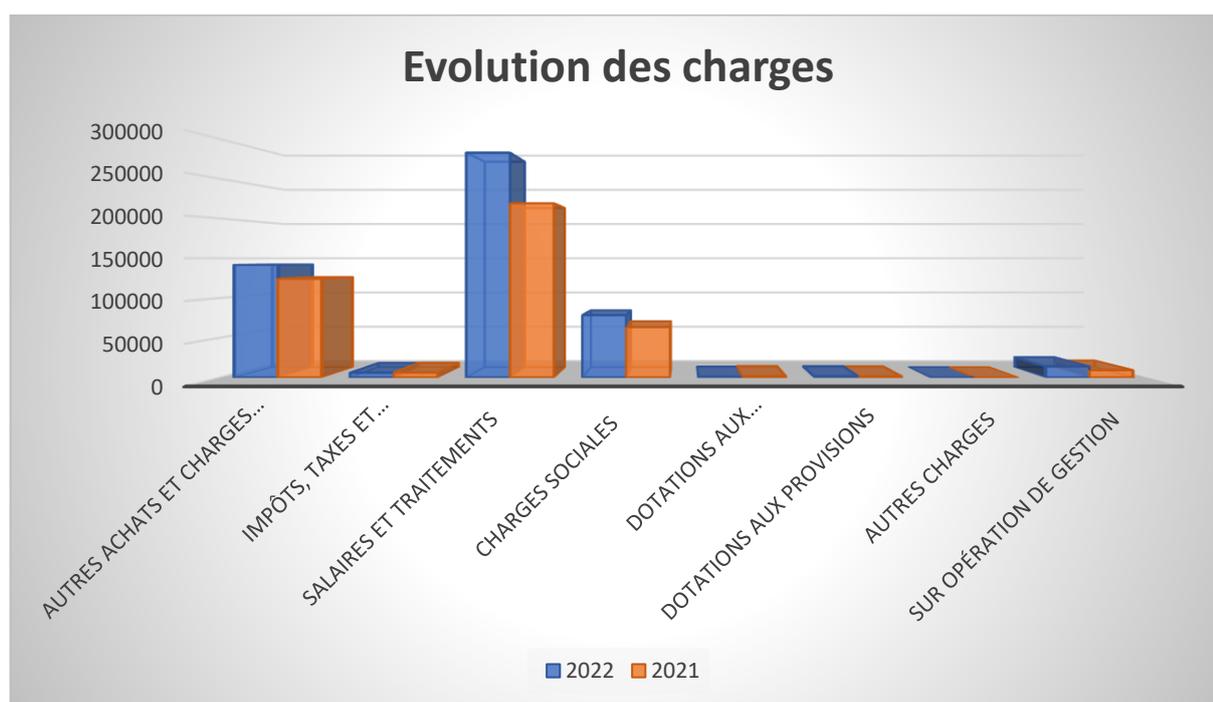
- **3.2 Les Charges** :

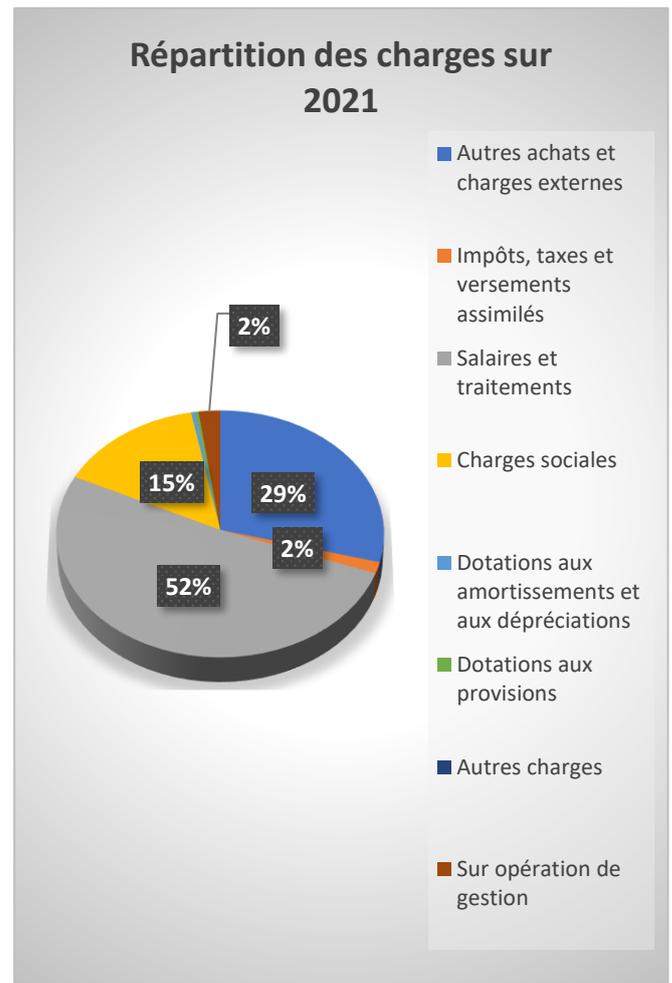
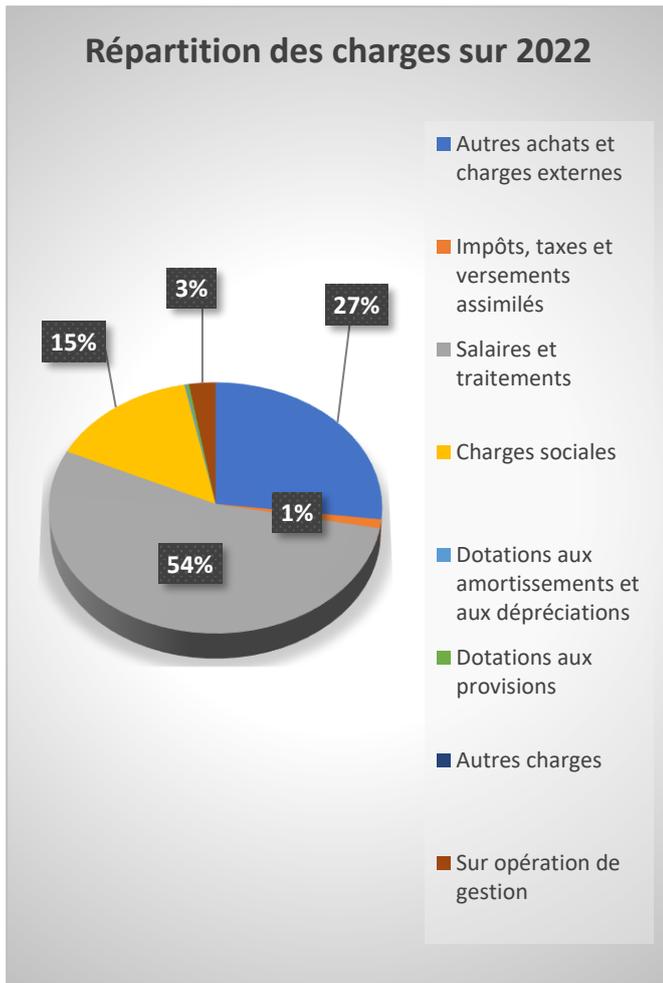
Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 525 020 € contre 425 558 € euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 23,37 %.

Les postes les plus significatifs sont les charges de personnels et les autres achats et charges externes.

Elles sont composées de :

	LIBELLES	2022	2021	Ecart	En %
Charges d'exploitation	Autres achats et charges externes	141 534 €	124 230 €	17 305 €	13.93 %
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 017 €	6 293 €	-276 €	-4.38 %
	Salaires et traitements	282 777 €	219 120 €	63 656 €	29.05 %
	Charges sociales	78 404 €	63 394 €	15 010 €	23.68 %
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	887 €	1 770 €	-883 €	-49.91 %
	Dotations aux provisions	1 504 €	1 413 €	91 €	6.47 %
	Autres charges	28 €	29 €	-2 €	-5.54 %
Charges exceptionnelles	Sur opération de gestion	13 869 €	9 309 €	4 560 €	48.98 %
RESULTAT		525 020€	425 558 €	99 462 €	23.37 %





3. 2.1 Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation ont augmenté de **22.80%**, passant de 416 249 € en 2021 à 511 151€ en 2022.

Les postes les plus significatifs présentent comme suit :

- Les autres achats et charges externes s'élèvent à 141 535 euros contre 124 230 Euros l'année précédente, soit une hausse de 13.93 %. Cela s'explique notamment par le compte :
- ❖ 628200 : Travaux et façon exécutés, augmentation de 22 156 euros correspondant : L'augmentation s'explique par une reprise d'activité et une augmentation des repas par rapport à 2021 où il y a eu des périodes de fermeture ainsi que des jauges restreintes au centre aéré (COVID19).
- Les frais de personnel se sont élevés à la somme de 282 777 € contre 219 120€ sur l'exercice précédent. Nous enregistrons une hausse de 29,5 % par rapport à l'exercice précédent qui s'explique par la reprise d'activité en 2022 et des augmentations de salaires des animateurs pour faire face aux difficultés de recrutement. Les autres employés ont eu aussi été augmenté de

façon systémique à la suite de 3 augmentations du SMIC en 2022 (indexation des salaires conventionnels sur le SMIC).

Le résultat d'exploitation se traduit par un déficit de 33 476 Euros, contre un excédent de 25 170 Euros en 2021.

3.1.2 Charges exceptionnelles :

Ce poste correspond aux charges exceptionnelles sur opérations de gestion réunissant les autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion et les charges sur les exercices antérieurs. Nous constatons une augmentation de 4 560 € entre N et N-1, s'expliquant par une hausse des charges sur exercice antérieur de 4 588 € (cf. annexe).

NB : Le délai de paiement des fournisseurs est en moyenne de 27 jours
--

3.2 Changements de méthodes ayant impacté le compte de résultat

Les méthodes utilisées sont les mêmes que l'année précédente.

IV - PRESENTATION DU BILAN

4.1 - Bilan

Le bilan que nous soumettons à votre approbation présente les caractéristiques ci-après :

• **Total du bilan : 408 702 €**

○ **Bilan actif :**

L'actif du bilan est chiffré à 408 702 € et se décompose comme suit :

- **Un actif immobilisé** net à hauteur de 2 474 €, contre 3 360€ en 2021, soit une diminution de 887 € qui correspond :

- Aux acquisitions de l'exercice : 0 €
- A la dotation aux amortissements : - 887 €
- 887 €

Au cours de l'année l'association n'a pas effectué de nouvelles immobilisations

▪ **Un actif circulant** de 406 229 €, contre 425 529 € en 2021 soit une variation de -19 300 €, composé de :

- Autres créances : 19 922 €
- Créances clients, usager et comptes rattachés : 64 410 €
- Disponibilités : 142 162 €
- Valeurs mobilières de placement : 179 735 €

o Bilan passif

Le passif du bilan est chiffré à 408 702 €, il se décompose de la manière suivante :

▪ **Les fonds associatifs** sont passés de 360 179 € en 2021 à 325 809 € en 2022, soit une variation de -34 370€ € dû essentiellement à :

- La variation du résultat de l'exercice : - 61 214 euros
 - La variation du report à nouveau : + 27 151 euros
 - La variation des subventions d'investissements : - 307 euros
- 34 370 euros**

▪ Les provisions pour charges ont évolué à la hausse en passant de 19 830 € en 2021 à 21 334 € en 2022 pour anticiper les départs à la retraite.

▪ **Les dettes** sont passées de 48 880 € en 2021 à **61 559 €** en 2022. Elles sont composées de :

- o Dettes fournisseurs et compte rattachés : 11 300 €
- o Dettes fiscales et sociales : 48 388 €
- o Autres dettes : 333 €
- o Produits constatés d'avance : 1 538 €

4.2 Solvabilité à court terme de l'Association (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme)
:

Exercice précédent : 275 695 Euros – 42 932 Euros = 232 763 Euros

Exercice en cours : 321 897 Euros - 60 021 Euros = 261 876 Euros

VI - AFFECTATION DES RESULTATS ET REPORT A NOUVEAU

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 34 063 Euros de la manière suivante :

- En report à nouveau : 5 461 Euros

A l'issue de l'opération, le compte des fonds associatifs de la société s'établira ainsi :

- Fond propres statutaires : 319 140 Euros
- Report à nouveau : 5 461 Euros

- Situation nette : 324 601 Euros

- Subventions d'investissement : 1 208 Euros

- Fonds propres : **325 809 Euros**

VIII- INFORMATIONS SUR LES PRESTATIONS BENEVOLES

Concernent des personnes qui s'engagent bénévolement sur des encadrements d'activités : aides aux devoirs, couture...

XI/ CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous informons que, dans le cadre des dispositions de l'article L 612-5, le commissaire aux comptes, vous donnera toutes les informations nécessaires concernant les éventuelles conventions entre les membres du conseil d'administration et l'association.

XII/ BUDGET PREVISIONNEL

CF annexes

XIII/ PROJETS A VENIR

Pour éviter un nouveau déficit, les projets suivants sont en réflexion :

- ACM : Arrêt des commandes de repas les Mercredis (hors vacances) à partir d'avril 2023. Le cout d'un repas est de 4,98€ pour seulement 2€ de facturation aux parents, mais multiplier par le nombre de mercredis et le nombre d'enfants cela permet de réaliser des économies.
- Réflexions fortes sur la continuité des dispositifs de réussite éducative (CLAS / LEG), qui ne sont pas suffisamment financés par rapport aux cahiers des charges imposés.
- Etude sur une évolution des tarifs ACM (Sortie du dispositif LEA)
- Analyse des services rendus par rapport aux coûts de chaque activité du centre social.

XIV - CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de l'association au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la situation patrimoniale.

Fait à Marseille,
Le 23/05/2023

La Trésorière

ANNEXE